

## Article 21 du Règlement

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

### L'AGRICULTURE

LA SOCIÉTÉ CANAGREX—LA NÉCESSITÉ D'ADOPTER LE PROJET DE LOI C-85 LE PLUS TÔT POSSIBLE

**M. Gaston Gourde (Lévis):** Madame le Président, les journaux nous rapportaient dernièrement que des cendres du Parti québécois était née une résolution au Conseil national, et que cette dernière représentait une mise en garde aux agriculteurs québécois contre le projet de loi C-85 visant à constituer la société Canagrex. Cependant, la Fédération canadienne de l'agriculture, l'Union des producteurs agricoles et la plupart des groupes qui ont à coeur l'essor de l'agro-alimentaire sont favorables à l'adoption de ce projet de loi. Il est plus qu'urgent de l'adopter.

J'aimerais citer un extrait d'un document intitulé: *Canagrex répond à un besoin*, à titre d'exemple seulement et où on dit qu'Agriculture Canada avait en 1982 identifié préliminairement des débouchés allant jusqu'à 5 millions de dollars de produits de sirop d'érable vers les marchés très prometteurs du Japon et de la République fédérale d'Allemagne. La société Canagrex se veut être un intermédiaire désiré pour atteindre un tel objectif.

J'exhorte donc les agriculteurs touchés par ce problème ainsi que les autres personnes qui s'y intéressent de prier nos amis progressistes conservateurs d'en permettre l'adoption immédiate. Quant aux élucubrations du Conseil national séparatiste, à mon avis, c'est là une preuve que ce projet de loi doit être adopté le plus vite possible.

\* \* \*

[Traduction]

### LES JEUX OLYMPIQUES

L'AIDE FINANCIÈRE PROMISE POUR LES JEUX D'HIVER DE CALGARY

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Madame le Président, le ministre chargé des Sports au Canada a déclaré, le 22 octobre 1982, que le gouvernement fédéral avait promis de contribuer 200 millions de dollars pour les Jeux olympiques de Calgary et qu'une avance de \$500,000 avait été versée.

En dépit du fait que le jeu «Hockey Select» était déjà offert au Québec, il a juré que Calgary recevrait ses 200 millions par un moyen ou un autre.

Lors de l'étude au comité du projet de loi C-95, les provinces ont consenti à négocier leur participation à cet engagement. L'Association olympique canadienne ou d'autres organismes sportifs en cause ont toujours été libres de présenter des propositions qui leur permettraient d'organiser des paris collectifs ou une loterie sur les résultats sportifs.

Je veux que l'Association olympique canadienne sache que, si c'était notre parti qui signait les chèques, un mode de paiements échelonnés prélevés à même les recettes générales serait déjà en place pour assurer le succès des jeux de Calgary. Pourquoi le gouvernement ne remplit-il pas sa promesse et n'attend-il pas à plus tard pour s'inquiéter des paris collectifs sur les sports?

### LES SPORTS

LE REFUS D'AIDER L'ÉQUIPE DE BASKET-BALL D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE

**M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, il est inquiétant et décevant que le ministère de la Condition physique et du Sport amateur soit soumis à des règles si strictes qu'il ne puisse aider financièrement une équipe de basket-ball amateur d'une école secondaire invitée à un tournoi international aux États-Unis.

Dans ma circonscription de Hamilton-Ouest, l'équipe de basketteurs de niveau supérieur de la Cathedral High School ont couronné une saison remarquable en recevant une invitation au prestigieux tournoi «Catholic Invitational Tournament» qui se tient à Cumberland, au Maryland, près de Washington, D.C., chaque année. Participent à cet événement annuel les huit meilleures équipes de basketteurs des écoles secondaires catholiques des États-Unis. Cette année, pour la première fois dans l'histoire du tournoi, une équipe canadienne a eu l'honneur d'être invitée.

Dans tous les tournois auxquels elle a participé cette année, cette équipe s'est classée première. Grâce à une performance semblable, on l'a jugé digne de participer au tournoi qui aura lieu le 17 mars aux États-Unis.

Étant donné qu'il s'agit d'une école catholique de la province d'Ontario, elle ne reçoit aucune aide financière du gouvernement provincial pour ses activités scolaires ou athlétiques. Les voyages qu'effectuent les équipes de cette école sont en grande partie financés par des particuliers, et un voyage à Washington coûte très cher.

Le ministère de la Condition physique et du Sport amateur devrait faire preuve d'une certaine souplesse en affectant les fonds de son budget. Il ne devrait pas avoir à se soumettre à des règles rigides appliquées par des bureaucrates. Le gouvernement fédéral devrait encourager une équipe invitée ainsi à une compétition internationale et, par la même occasion, promouvoir le sport amateur en accordant une subvention à cette école. Je souhaite à la Cathedral High School toutes les chances possibles lors de ce tournoi prestigieux.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

L'INCIDENCE DES TAXES SUR LE PRIX DE L'ESSENCE

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Madame le Président, le gouvernement a décidé d'accaparer une part du marché pétrolier. Il le fait directement, et de deux façons: d'abord en vendant des produits pétroliers par l'entremise de Petro-Canada, puis en imposant les produits pétroliers. J'ajouterais qu'il s'agit là d'un impôt très lourd. Le public n'en a sans doute pas conscience. Les taxes de vente fédérales et provinciales représentent plus de 60 p. 100 du prix de détail du litre d'essence. Quand nous payons l'essence 46c. le litre, les gouvernements, fédéral et provincial, perçoivent 25 ou 30c. de taxes. Je trouve cela malhonnête.

Si le gouvernement veut jouer un rôle dans le marché, qu'il le fasse aussi bien quand les prix baissent que lorsqu'ils montent. Aux États-Unis, le prix de l'essence est en baisse.